

PUBLIE LE
13 JUIL. 2010

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 6 JUILLET 2010 À 18 HEURES 30

N° 4 - 105 / 2010 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT - DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION - ARTICLE L 5211-10 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'An Deux Mille Dix, le 16 Juillet 2010

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 16 Juillet 2010 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Laurence PUJOL, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Claude DEUTSCHMEYER, Françoise LESCURE, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, Eliane CARLES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Michel FRANQUES, Dominique BILLET, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Viviane COMBES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFRY, Pierre COSTES, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Michel ALBARÈDE, Jean-Marie COUDERC, Jean-Paul CALMELS, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Alain LONG, Francine ALARY, Noël RAMON, Patrice MANGIONE, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 42

Votants (titulaires, suppléants votants) : 37

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 6 JUILLET 2010

N° 4 – 105 / 2010 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT - DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION – ARTICLE L 5211-10 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pilote : Direction Générale des Services

Autres services concernés : Affaires Générales et Juridiques

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, rapporteur

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions de l'autorité exécutive font l'objet d'un rapport devant le conseil communautaire.

Décision du Président N° 55/2010 du 17 Mai 2010

Service : Voirie

Objet : Marché « Acquisition d'un fourgon L3H2 de 3.5 tonnes (PTAC) »

Prestataire : société AUTOMOBILES ALBIGEOISES Renault

Montant : 36 339.74 €HT.

Décision du Président N° 56/2010 du 12 Avril 2010

Service : Programme centre de développement durable et du centre de ressources

Objet : Marché de prestation de services pour une mission en vue de la rédaction du programme du centre de développement durable et du centre de ressources,

Prestataire : groupement solidaire BRED AMO (mandataire)/INDDIGO

Montant : 72 850 € HT. Le montant est décomposé ainsi qu'il suit : tranche ferme 26 825 € HT, tranche conditionnelle 1: 12 325 €, tranche conditionnelle 2 : 15 600 € €, tranche conditionnelle 3 : 18 100 € HT

Décision du Président N° 57/2010 du 15 Avril 2010

Service : Quai de transfert de Ranteil

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 09 056 – Mission de contrôle technique – Quai de transfert de Ranteil en vue d'acter le transfert des droits et obligations de la Société DEKRA Construction à la Société DEKRA Inspection

Décision du Président N° 58/2010 du 19 Avril 2010

Service : Assainissement

Objet : Marché « Travaux d'extension, de réhabilitation et de réparation des réseaux d'assainissement »

Prestataire : SAS BENEZECH / SARL S2TP / SAS EUROVIA Midi-Pyrénées /EIFFAGE TP Sud Ouest Tarn dont le mandataire est la SAS BENEZECH,
Montant maximum sur 2 ans : 4 000 000 d'€TTC

Décision du Président N° 59/2010 du 21 Avril 2010

Service : éclairage public

Objet : rectificatif décision n° 44/2010 - Avenant n° 1 au marché TP-2010-02 « rénovation de l'éclairage public »- décision rectificative

Prestataire : SPIE SUD OUEST

Montant rectifié : 15 822,40 € HT

Décision du Président N° 60/2010 du 21 Avril 2010

Service : développement économique

Objet : Marché n° 10 006 « Elaboration d'un dossier de réalisation d'une Zone d'Aménagement concerté d'intérêt communautaire à vocation d'activités économiques sur le lieu dit INNOPROD de la commune d'ALBI (81000) »

Prestataire : S.A.R.L. URBA PRO

Montant : de 14 250,00 € H.T

Décision du Président N° 61/2010 du 6 Mai 2010

Service : voirie d'intérêt communautaire

Objet : contentieux relatif aux marchés pour la réalisation des travaux publics d'aménagement et de mise en valeur de l'axe des Lices et du Vigan à Albi - décision d'ester en justice – désignation d'un avocat

Prestataire : Maître Jean COURRECH

Décision du Président N° 62/2010 du 28 mai 2010

Service : domaine public

Objet : parc de covoiturage commune du Séquestre : convention d'occupation du domaine public conclue avec la DIRSO à titre gratuit

Décision du Président N° 63/2010 du 3 mai 2010

Service : voirie

Objet : Avenant au marché T2006/13 « réfection et entretien de voirie – commune de Saint-Juéry ».

Prestataire : EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS

Montant minimum annuel des commandes de la communauté d'agglomération de l'Albigeois fixé à 51 250 € HT et montant maximum annuel fixé à 205 000 € HT.

Décision du Président N° 64/2010 du 28 avril 2010

Service : voirie

Objet : Marché 10-007 « petit entretien ponctuel de voirie »

Prestataire : EUROVIA SAS

Durée : 1 an reconductible 3 fois

Montant : montant maximum annuel de 240 000,00 € HT.

Décision du Président N° 65/2010 du 28 avril 2010

Service : traitement des déchets et préventions des risques

Objet : convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et l'association REGAIN PLUS pour l'entretien des locaux « Massol »

Prestataire : l'association REGAIN PLUS

Montant : le tarif horaire est fixé à 17 € 25 T.T.C et sera actualisé en regard de l'évolution du SMIC horaire.

Décision du Président N° 66/2010 du 17 mai 2010

Service : voirie

Objet : Marché « Acquisition d'une camionnette plateau poids lourd 6.5 tonnes (PTAC) tribenne avec gravillonneur »

Prestataire : société GARONNE BOIS VERT SA IVECO

Montant : 50 246.50 € HT

Décision du Président N° 67/2010 du 17 mai 2010

Objet : Marché n°10-010 « aménagement de l'avenue Jean Jaurès à Saint-Juéry »

Prestataire : EIFFAGE TP SUD OUEST

Montant : 254 984 ,00 € H.T.

Décision du Président N° 68/2010 du 17 mai 2010

Service : transports urbains

Objet : convention de dépôt-vente de titres de transports

Prestataire : Madame Marie-Claude PUECH, dépositaire,

Décision du Président N° 69/2010 du 17 mai 2010

Service : transports urbains

Objet : convention de dépôt-vente de titres de transports – M. PAILLIER

Prestataire : Monsieur Bruno PAILLIER, dépositaire

Décision du Président N° 70/2010 du 17 mai 2010

Service : transports urbains

Objet : convention de dépôt-vente de titres de transports – Mme GAYRAUD

Prestataire : Madame Fabienne GAYRAUD, dépositaire,

Décision du Président N° 71/2010 du 17 mai 2010

Service : espace nautique Atlantis

Objet : travaux de modification accès plongeur 3 mètres - Atlantis

Prestataire : SARL ANDRIEU EQUIPEMENT

Montant : 8 780,00 € HT

Décision du Président N° 72/2010 du 17 mai 2010

Service : voirie

Objet : convention ATESAT

Prestataire : Direction Départementale des Territoires

Montant : 3 950 € HT pour 2010

Décision du Président N° 73/2010 du 19 mai 2010

Service : assainissement

Objet : Avenant n° 2 au marché n° 06 037 – Mission de coordination sécurité et protection de la santé dans le cadre de la mise aux normes, reconstruction de la station d'épuration de la Madeleine

Prestataire : Société DEKRA Construction, anciennement dénommée NORISKO Construction,

Montant : plus value d'un montant de 1 836,00 € HT (+ 14,83 % par rapport au montant initial du marché) portant le nouveau montant du marché à la somme de 15 598,18 € H.T.

Décision du Président N° 74/2010 du 19 mai 2010

Service : assainissement

Objet : contrat pour la location d'un bâtiment modulaire de type vestiaire - SPAZEO

Prestataire : société SPAZEO

Durée : 2 ans

Montant : 7 130,50 € HT soit 8 528,08 € TTC

Décision du Président N° 75/2010 du 19 mai 2010

Service : Direction Générale des Services

Objet : acquisition de mobilier de bureaux – BURO ESPACE

Prestataire : BURO ESPACE

Montant : 4 180,61 € HT

Décision du Président N° 76/2010 du 21 mai 2010

Service : assainissement

Objet : mission de coordination SPS pour les travaux de démolition de la STEP existante

Prestataire : S.A.S. DEKRA

Montant : 2 182,50 € HT

Décision du Président N° 77/2010 du 21 mai 2010

Service : assainissement

Objet : mission de coordination SPS doublement du réseau assainissement existant de la station d'épuration d'Albi

Prestataire : S.A.S. DEKRA

Montant : 1 507,50 € HT soit 1 802,97 € TTC.

Décision du Président N° 78/2010 du 26 mai 2010

Objet : prestation de déménagement

Prestataire : REGAIN INSERTION

Montant : 3 820 € HT

Décision du Président N° 79/2010 du 26 mai 2010

Service : assainissement

Objet : Avenant au marché TP2010-03 – Puygouzon – réhabilitation des réseaux d'assainissement

Prestataire : sas BENEZECH

Montant : 3 039 666,50 € HT soit une augmentation de 4,50 %.

Décision du Président N° 80/2010 du 27 mai 2010

Service : centre de transfert des déchets ménagers urbains à Albi

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 09 076 « création d'un centre de transfert des déchets ménagers urbains à Albi – Lot n° 3 : Gros-œuvre »

Motif : Il est apparu opportun de poser des bordures de type T2 et de prévoir le blocage béton pour 6 chasses roues afin de parfaire le guidage des véhicules, de séparer structurellement une zone piétonne d'une zone de circulation et de faciliter le nettoyage du quai haut,

Prestataire : SNC EIFFAGE TP Sud Ouest Tarn

Montant : plus value de 4 000 € HT. Nouveau montant du marché : 467 000,00 € H.T.

Décision du Président N° 81/2010 du 28 mai 2010

Objet : Marché n° 10-011 « schéma directeur aménagement lumière et plan lumière » - Saint-Juéry

Prestataire : groupement Réseaux Ingénierie Conseil (mandataire)

Montant : 45 525,00 € HT

Décision du Président N° 82/2010 du 2 juin 2010

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 09 075 « création d'un centre de transfert des déchets ménagers urbains à Albi – Lot n° 2 : VRD »

Prestataire : SAS EUROVIA

Motif : Il s'est avéré nécessaire de créer une surface bétonnée avec caniveau à grille et panier dégrilleur, dallage béton et augmentation du volume de la cuve de recueil des eaux usées et de supprimer une surface en enrobé

Montant : plus value de 19 401,00 € HT – nouveau montant du marché : 419 249,10 € H.T.

Décision du Président N° 83/2010 du 7 juin 2010

Service : médiathèque de Lescure d'Albigeois

Objet : convention Médiathèque Lescure – Cinécran – séance cinéma de plein air

Prestataire : association CINECRAN 81

Montant : 520 € TTC.

Décision du Président N° 84/2010 du 7 juin 2010

Service : maîtrise d'ouvrage programmation

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 09 089 « travaux de construction du parc de stationnement relais pour le covoiturage sur la commune du Séquestre »

Prestataire : S.A. MALET

Motif : implantation du local des candidats au permis de conduire, notamment la création d'un réseau d'adduction d'eau potable, d'un réseau électrique, de fondations et d'une cuve étanche de collecte des eaux usées ainsi que les tranchées associées et le passage en encorbellement sous la rocade

Montant : plus value de + 23 126,00 € HT (soit + 12,28 % d'augmentation par rapport au montant total initial du marché) portant le nouveau montant du marché à la somme de 211 513,00 € HT.

Décision du Président N° 85/2010 du 7 juin 2010

Service : médiathèque de Saint-Juéry

Objet : convention Médiathèque Saint-Juéry – Cinécran – séance de plein air

Prestataire : l'association CINECRAN 81

Montant : 542 € TTC

Décision du Président N° 86/2010 du 9 juin 2010

Service : transports urbains

Objet : Mandat spécial accordé à Monsieur Jean-Michel BOUAT pour sa participation au Salon Européen de la mobilité, transports publics 2010, du 8 au 9 juin 2010 à Paris

Décision du Président N° 87/2010 du 29 juin 2010

Service : Territoire d'Agglomération

Objet : Prise en charge de déplacements de personnes extérieures à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Motif : Madame Josette COMBES, en qualité de chercheur universitaire, et est intervenue dans le cadre des deux « Soirées projection débat sur le thème : Economie Sociale et Solidaire », organisées par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, les 29/04/2010 et 06/05/2010 à Albi

Décision du Président N° 88/2010 du 9 juin 2010

Service : assainissement

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 08/045 – mise aux normes de la STEP – génie civil.

Motif : modification des clauses administratives du marché en vue de porter le montant maximum des paiements à 95 % au constat d'achèvement des travaux.

Prestataire : société EIFFAGE TP SUD OUEST

Décision du Président N° 89/2010 du 11 juin 2010

Service :

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 09-023 « Prestation de maîtrise d'œuvre pour la création d'une station de transfert des déchets urbains, lieu – dit Ranteil à Albi »

Prestataire : société INDDIGO

Motif : intégration d'une mission d'assistance au montage du dossier de subvention pour l'appel à projet photovoltaïque du FEDER,

Montant : 2 975.00 €HT portant le nouveau montant du marché à la somme de 178 850,00 € HT.

Décision du Président N° 90/2010 du 14 juin 2010

Service : voirie

Objet : Marché 10-015 travaux de réfection de trottoirs et chaussées – travaux divers de voirie

Prestataire : groupement MALET

Durée : 1 an reconductible une fois.

Montant maximum annuel de 2 400 000,00 € HT.

Décision du Président N° 91/2010 du 14 juin 2010

Service : équipements aquatiques

Objet : Marché « Fourniture de vêtements de travail pour les agents de la communauté de l'Albigeois »

Prestataire : société LIGNE T

Durée : 4 ans

Montant : minimum de 5 000 d'€HT et maximum de 22 000 €HT, sur la durée du marché.

Décision du Président N° 92/2010 du 14 juin 2010

Service : hydraulique - assainissement

Objet : Marchés n°10-012, 10-013 et 10-014 « Achat de mobilier de bureau et d'archivage à l'usage du département hydraulique et assainissement »

Prestataire : S.A.S. SAFRA

Montant : - lot n° 1 « aménagement sur mesure et mobilier de bureau et pièce de vie de la station d'épuration de la Madeleine » : pour un montant de 21 441,98 € H.T.

- lot n° 2 « mobilier de bureau pour les services assainissement et hygiène » : pour un montant de 5 007,40 € H.T.

- lot n° 3 « mobilier d'archivage et de stockage de fournitures et de petits matériels pour la station d'épuration de la Madeleine et pour le service hygiène » : pour un montant de 3 672,30 € H.T.

Décision du Président N° 93/2010 du 17 juin 2010

Service : Finances

Objet : contrat de prêt CRCA

Prestataire : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées et de la Banque de Financement et de Trésorerie, filiale du Groupe Crédit Agricole

La durée totale du prêt ne pourra excéder 22 ans (phase de mobilisation comprise).

Pendant la phase de mobilisation du prêt, les intérêts sont payés mensuellement au plus tard le 15 du mois d'émission de la facture et calculés sur la base de la moyenne arithmétique des TEMPE des jours d'utilisation des fonds auquel s'ajoute une marge de 0,35 %.

Puis, les intérêts seront payés trimestriellement avec une régularisation annuelle :

- soit à taux variable (TAM, TAG) majoré de la marge initiale de 0,80 %,
- soit à taux fixe (Taux d'Echange d'Intérêt majoré de la marge de 0,50 %),
- soit à taux annuel préfixé majoré de la marge de 0,50 %
- soit à TIBEUR préfixé 3, 6, 12 mois majoré de la marge de 0,50 %,
- soit sur TIBEUR 3, 6 ou 12 mois post-déterminé majoré d'une marge fixée au moment du choix de l'indice,

Montant : 7 500 000 €

Décision du Président N° 94/2010 du 22 juin 2010

Service : assainissement

Objet : Marché n° 10 016 « Entretien et curage des ouvrages d'assainissement eaux usées et pluviales de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois »

Prestataire : S.A. LYONNAISE DES EAUX France

Montant : sur la base des prix unitaires figurant au marché, s'agissant d'un marché à bons de commande sans mini et sans maxi

Décision du Président N° 95/2010 du 17 juin 2010

Service : centre de transfert des déchets ménagers urbains à Albi

Objet : Avenant n° 2 au marché n° 09 076 « création d'un centre de transfert des déchets ménagers urbains à Albi – Lot n° 3 : Gros-œuvre »

Prestataire : société SNC EIFFAGE TP Sud Ouest Tarn

Motif : création d'une fosse de maintenance pour l'entretien des semi-remorques,

Montant : un montant en plus value de 18 101.70 € H.T. (4.80% d'augmentation par rapport au montant initial du marché) portant le nouveau montant du marché à la somme de 485 101.70 € H.T.

Décision du Président N° 96/2010 du 17 juin 2010

Service : direction des systèmes d'informations

Objet : Marché 10-019 : Acquisition de matériels informatiques

Prestataire : S.A.S. EQUASYS

Montant :

- ordinateur portable au prix unitaire de 760,00 € H.T.
- extension de garantie de deux ans au prix unitaire de 75,00 € H.T.
- unité centrale au prix unitaire de 615,00 € H.T.
- extension de garantie de deux ans au prix unitaire de 55,00 € H.T.
- Ecran HansG au prix unitaire de 100,00 € H.T.
- Clavier au prix unitaire de 9,00 € H.T. et souris au prix unitaire de 6,00 € H.T.

Marché à bons de commande, avec des quantités minimales et des quantités maximales : ordinateurs portables (mini 5 et maxi 15) ; micro-ordinateurs (mini 10 et maxi 25) et écrans (mini 10 et maxi 25)

Décision du Président N° 97/2010 du 17 juin 2010

Service : gestion des déchets

Objet : Marché « Pré étude de réalisation d'une unité industrielle de tri des emballages ménagers »

Prestataire : société 3 I TECHNOLOGIES

Montant : montant global forfaitaire de 19 840 € HT

Décision du Président N° 98/2010 du 22 juin 2010

Service : centre de transfert des déchets ménagers urbains à Albi

Objet : Avenant n° 1 au marché n° 09 083 « création d'un centre de transfert des déchets ménagers urbains à Albi – Lot n° 10 : Serrurerie »

Prestataire : SARL BPSI

Motif : fabrication et pose d'une échelle d'accès à la fosse pour permettre cette maintenance,

Montant : montant en plus value de 418,00 € H.T. portant le nouveau montant du marché à la somme de 23 606,00 € H.T.

Décision du Président N° 99/2010 du 22 juin 2010

Service : chenil

Objet : Marché « prestations de services vétérinaires et fournitures »

Prestataire : SCP FERLAT-TEYSSERE

Durée du marché :

Montant : un montant minimum de 25 000 € HT et un montant maximum de 80 000 € HT sur la base des prix figurant au Bordereau des prix unitaires

Décision du Président N° 100/2010 du 28 juin 2010

Service : Médiathèque Pierre Almaric à ALBI.

Objet : création d'une régie de recettes pour l'encaissement des produits de la Médiathèque d'Albi

Prestataire : Un fonds de caisse d'un montant de 140.00 € est mis à la disposition du régisseur. Il est réparti comme suit :

- Médiathèque : 60.00 €,
- Ludo-bibliothèque de Cantepau : 40.00 €,
- Médiabus : 40.00 €.

Montant : Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 1 000,00 €.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↪ **Prend acte** de l'ensemble des décisions présentées ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Fait le 6 Juillet 2010

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

